

DOSSIER / LA BRIGADE DES SAPEURS-POMPIERS DE PARIS

ENGAGEMENT

“Soutenir l’armée, c’est renforcer la France et son influence dans le monde.”

N° 116 - AUTOMNE 2017 - 5 €



La confiance

Elle ne se décrète pas mais se construit.
Elle repose sur le respect et la clairvoyance.
Elle exige courage et loyauté.
Elle se traduit par l’adhésion et la cohésion.

ASAF

ASSOCIATION DE SOUTIEN À L'ARMÉE FRANÇAISE

ARMÉES : LA RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

L'ASAF a joint au dernier numéro d'*Engagement*, diffusé gracieusement chaque trimestre aux **925 parlementaires**, une lettre adressée aux députés, dont beaucoup sont nouveaux, pour leur rappeler leurs responsabilités en matière de Défense. Elle leur faisait part également du souci qu'avait l'ASAF de leur apporter des éléments d'information et de réflexion sur différents aspects de la Défense par le biais de notre revue et de notre site.



EDITO

Le 13 juillet, le président Macron a confirmé l'annonce surprise de Bercy que le financement du surcoût des opérations extérieures en 2017, soit 850 millions d'euros, serait entièrement à la charge du budget de la Défense réduisant d'autant les ressources prévues pourtant votées.

Cette annonce a été d'autant plus surprenante que le Président avait exprimé sa **confiance** au général de Villiers, chef d'état-major des Armées, qui avait expliqué à de nombreuses reprises les raisons pour lesquelles le budget 2017 devait être exécuté intégralement.

Pour permettre le redressement indispensable de notre armée qui remplit des missions délicates dans des conditions très difficiles avec des moyens insuffisants, souvent obsolètes et fréquemment indisponibles, il appartient maintenant à tous les élus de prendre conscience personnellement de la situation très périlleuse dans laquelle se trouvent nos forces ; il est de leur devoir de **refuser ces coupes budgétaires** décidées selon une logique strictement technocratique et financière sans aucune prise en compte des besoins opérationnels et des risques encourus par nos soldats.

C'est pourquoi l'ASAF demande à tous ses adhérents et sympathisants d'aller à la rencontre de leurs élus pour les sensibiliser à cette question et leur apporter les éléments d'information indispensables afin qu'ils votent en toute connaissance de cause.

Reporter des programmes d'équipement aujourd'hui, cela signifie prendre le risque, demain, de faire tuer des soldats, des marins ou des aviateurs pour avoir refusé d'accorder aux armées les ressources financières prévues.

À cet égard, l'ASAF sera vigilante sur les conditions dans lesquelles nos soldats pourraient être tués ou blessés. S'il apparaissait que le **sacrifice** de l'un d'entre eux était lié, de près ou de loin, à des matériels obsolètes dont le remplacement a été retardé pour cause de réduction budgétaire, nul doute que l'ASAF en tirerait toutes les conséquences.

Le cas de la mort du lieutenant Boiteux aux commandes d'un hélicoptère d'ancienne génération lors de l'opération *Serval* reste dans nos esprits...

Henri PINARD LEGRY

Président de l'ASAF

SOMMAIRE

ENGAGEMENT N° 116 - AUTOMNE 2017

ASAF

● ÉDITORIAL P.3

Armées : la responsabilité des élus

● BILLET DE LA RÉDACTION P.5

L'été a été chaud !

● REGARDS DE L'ASAF P.6

Lettre 17/07 : Armée française : des paroles aux actes, un choix crucial

Lettre 17/08 : Le terrorisme ne connaît pas la pause estivale !

Lettre 17/09 : Retour à un service national obligatoire ?

RÉFLEXIONS

● LIBRES PROPOS SOMMAIRE P.12



Actualité nationale : La démission du général Pierre de Villiers

Armées : Cœur de métier, Service de santé et opérations aéroportées

Réflexions : Riposte, défense institutionnelle, désinformation et mémoire

International : Rwanda, Érythrée et Pologne

CONNAISSANCE ● CONNAÎTRE SON ARMÉE P.75

La brigade des sapeurs-pompiers de Paris
Gilbert ROBINET
avec la BSPP



● DOCUMENTS OFFICIELS P.68

Nouveaux visages du ministère des Armées
Audition de Florence Parly
Audition de Pierre de Villiers
Audition de Jean-Pierre Bosser
Audition de André Lanata
Commission de la Défense

● MÉMOIRE POUR AUJOURD'HUI SOMMAIRE P.85



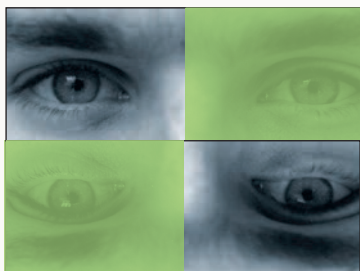
● À LIRE/À VOIR/À ÉCOUTER P.100

Livres :

- *Corap - Bouc émissaire de la défaite de 1940*
 - *Les Français en guerres. De 1870 à nos jours*
 - *Journal de guerre*
 - *Les guerriers de l'ombre*
 - *Trahison sanglante en Afghanistan*
 - *Grandeur ou servitude ? essai sur l'avenir de la France*
 - *L'islam*
 - *Entre steppe et oasis*
 - *Les publications de l'ECPAD*
- L'ASAF soutient la création cinématographique

● COURRIER DES LECTEURS P.110

Réflexions partagées



Les seize livres propos de ce numéro constituent près de 50% des pages de la revue de septembre. Ils s'articulent autour de quatre rubriques :

- l'actualité des armées durant les 3 derniers mois ;
- des analyses plus intemporelles sur divers aspects de nos forces ;
- des réflexions plus générales sur des domaines très larges d'intérêt militaire ;
- enfin des éléments précis sur des questions internationales intéressant directement nos forces.

Ces livres propos devraient apporter aux lecteurs des éléments de réflexion et des arguments pour faire connaître les préoccupations de l'ASAF.

Sur le site www.asafrance

- Dossier sur les réactions des lecteurs et internautes à la démission du général de Villiers

- Dossier sur la place des militaires au sein du ministère des Armées

► Actualité nationale

Pierre de VILLIERS : La dernière lettre du CEMA *p. 13*

Dominique MARIOTTI : L'élu et le soldat *p. 15*

Jean-Marie FAUGÈRE : Leçon d'une crise à la tête des armées *p. 18*

Bernard MESSANA : Au nouveau quinquennat *p. 23*

Gilbert ROBINET : Obéir ne doit pas obliger à mentir *p. 27*

Pierre RENARD : La stratégie nationale est-elle d'équilibrer le budget ou de baisser la garde ? *p. 30*

► Armées

Jean-Claude THOMANN : Spécificité et coeur de métier *p. 32*

Claude GIUDICELLI : À propos des modalités évolutives du Service de santé des Armées *p. 36*

Pierre ZAMMIT : Pertinence des opérations aéroportées dans les conflits modernes *p. 40*

► Réflexions

Dominique BAUDRY : L'alchimie spéculative de la riposte *p.44*

Michel FRANCESCHI : De la défense institutionnelle du territoire *p. 46*

Michel KLEN : Les bluffeurs d'Internet *p. 49*

Gilbert ROBINET : Le devoir de mémoire et le droit à l'oubli *p. 52*

► International

Bernard LUGAN : Pourquoi le général Lecointre est-il accusé par les amis du général Kagamé d'avoir « défendu les auteurs du génocide » du Rwanda *p. 55*

Yves GAZZO : L'Érythrée et les enjeux dans la Corne de l'Afrique *p. 58*

Jean-S. TAVERNIER : La Pologne, un partenaire et allié insupportable, ou incompris ? *p. 63*

Leçon d'une crise à la tête des armées

Dans cet article paru sur le site *Magistro*, le général Jean-Marie Faugère, ancien inspecteur général des Armées, revient sur les circonstances qui ont conduit au départ du général de Villiers. Il souligne que le pouvoir politique vient d'afficher à cette occasion une méconnaissance profonde du monde militaire et qu'il ne fait qu'adopter à son tour les méthodes utilisées depuis plusieurs décennies par les gouvernements successifs pour gérer le budget de la Défense.



La crise ouverte le 13 juillet est plus profonde qu'il n'y paraît

Avec le recul, qui adoucit le ton de la récrimination et permet davantage de lucidité, on ne peut que juger aberrante la sortie du président de la République envers la personne du général Pierre de Villiers, à un tel moment de surcroît, la veille de la parade militaire du 14 juillet, fête nationale. On sait le pouvoir des symboles pour le chef de l'État. Celui-ci est désastreux pour les militaires. Car l'humiliation publique infligée au chef d'état-major des Armées a été ressentie par chaque officier, chaque sous-officier, chaque soldat, marin et aviateur comme une agression personnelle, une atteinte à la manière dont chacun remplit quotidiennement sa mission exigeante au service de la France et de la protection des Français, dans des conditions matérielles connues et reconnues par la très grande majorité de nos concitoyens comme très difficiles pour ne pas dire souvent inacceptables.

Le candidat à l'élection présidentielle a fait naître bien des espoirs par ses propos de campagne sur l'état alarmant des armées,

leur manque de moyens et la nécessité de rehausser « l'effort de Défense ». Dès sa prise de fonction, le nouvel élu a manifesté par divers gestes ou attentions son empathie, apparente, pour la chose militaire et ses serveurs ; la liste en est connue. À la réflexion, tout ceci n'était-il que promesses de campagne puis gestuelle de communicant de la part du chef des Armées ? Car nous, militaires, sommes des gens simples qui croyons à la parole d'un chef de l'État surtout lorsqu'il se présente en rupture avec ses prédécesseurs non seulement par les discours qui se veulent l'expression d'une pensée pragmatique rendue crédible par les actes, mais aussi par les méthodes qu'il a jugées d'une autre époque pour bien gouverner aujourd'hui.

« Tout s'est écroulé le temps d'un discours public »

Aussi le monde militaire avait-il cru en la promesse de jours enfin meilleurs et d'une priorité accordée aux armées dans leurs missions, dans leur vie quotidienne et donc par un ef-

Obéir ne doit pas obliger à mentir

Fort de sa grande expérience au sein de l'état-major des Armées, le général Gilbert Robinet analyse les différentes raisons qui, selon lui, ont conduit le général Pierre de Villiers à démissionner de ses fonctions de chef d'état-major des Armées ; il en tire les conséquences probables sur les relations futures entre le chef de l'État, les Armées et leur environnement.



Avant de décider, il faut rechercher et accepter de voir la réalité en face

Pour les hautes autorités militaires, l'Assemblée nationale, où elles sont régulièrement auditionnées par les membres de la commission de la Défense à la demande de ces derniers, est devenue la banlieue de Limoges¹.

Déjà, en 2013, le général Bertrand Soubelet, alors numéro trois de la Gendarmerie nationale, a été, en définitive, renvoyé dans ses foyers après quelques péripéties destinées à donner le change à travers des changements de fonction, pour avoir fait connaître aux parlementaires d'une commission d'information ce qu'il estimait être les incohérences et les défaillances de la politique sécuritaire et judiciaire. Puis, au cœur du mois de juillet 2017, ce fut au tour du général Pierre de Villiers, alors chef d'état-major des Armées (CEMA), c'est-à-dire la plus haute autorité militaire de ce pays, d'être inéluctablement amené à remettre sa démission après avoir été victime de la foudre jupitérienne synonyme aujourd'hui d'éllyséenne.

^{1/} Ville où furent invités à se retirer, en 1914, les généraux jugés incompetents par le généralissime Joffre et qui est à l'origine du terme limogeage.

Pour avoir, lui aussi, exprimé devant la même représentation nationale, ses craintes quant à l'inadéquation croissante entre les moyens accordés aux armées et les missions qui leur sont demandées accusée par le retrait non

« Une admonestation sans précédent »

prévu de 850 millions d'euros destinés à financer partiellement le coût des opérations extérieures, le général de Villiers a été, le 13 juillet au soir, dans le parc de l'Hôtel de Brienne où se déroule traditionnellement une rencontre bon enfant entre le chef de l'État et les Armées, l'objet d'une admonestation sans précédent devant l'ensemble de ses subordonnés.

Or, alerter la représentation nationale, qui plus est à huis clos donc sous le sceau de la confidentialité, sur les conséquences de coupes budgétaires, en particulier en matière de déploiements de nos forces en opérations extérieures, est le devoir du CEMA et cela ne mérite pas une humiliation publique source, finalement, d'une crise de confiance entre les Armées et le chef de l'État. Ajoutons, cerise



Une unité militaire qui fait la guerre jour et nuit, 365 jours par an



Feu de cage d'escalier

Le Premier Consul sent, dès 1801, la nécessité de réformer le corps des gardes pompes de Paris créé en 1699. Mais cette réorganisation qui suit de près la création de la préfecture de Police de Paris ne porte pas ses fruits. L'incendie meurtrier du bal de l'ambassade d'Autriche, en juillet 1810, lors des festivités de son mariage avec Marie-Louise, rappelle à l'Empereur toute l'importance du bon fonctionnement du service d'incendie dans la capitale.

Historique

Il réorganise donc ce service public en créant le premier corps militaire de sapeurs-pompiers, composé des sapeurs du génie de la garde impériale dédiés à la défense contre l'incendie des châteaux impériaux.

Le bataillon de sapeurs-pompiers de Paris est créé par décret impérial le 18 septembre 1811 (12 messidor an VIII). Il présente un caractère original et innovant en consacrant le passage d'une organisation civile et communale à un



Les premiers sapeurs-pompiers militaires

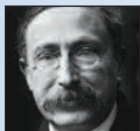
corps militaire. Dès sa création, ce corps est placé sous l'autorité du préfet de Police de Paris, responsable de la sécurité de la capitale. Ce statut militaire et cette subordination à un préfet se sont imposés au cours du temps jusqu'à aujourd'hui comme la conséquence logique du décret du 12 messidor an VIII.

Sous l'égide du baron Haussmann, la capitale se transforme profondément en absorbant, en 1859, les communes limitrophes pour former 20 arrondissements. Les sapeurs-pompiers pa-

MÉMOIRE POUR AUJOURD'HUI

Comprendre le passé pour préparer l'avenir

Responsabilités politiques dans les défaites militaires / Jean DELARBRE p. 86



La victoire est assurée si le politique et les chefs militaires font leur travail avec zèle, compétence et détermination. Mais quand survient la défaite, le militaire sert de bouc émissaire. Voilà pourquoi les militaires sont heureux quand les politiques font leur travail.

Le « limogeage » de Lyautey / Claude FRANC p. 88

La guerre du Rif est stabilisée en 1925 selon les principes et avec les seules troupes dont dispose Lyautey au Maroc ; mais les renforts demandés pour assurer la victoire lui sont refusés. Le maréchal Pétain le remplace et obtient immédiatement les renforts demandés par Lyautey. Choix politique ?



Le général de Lattre en Indochine et la Défense de l'Europe / Claude FRANC p. 91



Le général de Lattre qui assure les responsabilités politique et militaire en Indochine se voit refuser les unités en renfort qu'il demande pour exploiter les succès qu'il vient de remporter face à Giap. Paris ne veut affaiblir la défense de l'Europe. Il obtiendra quelques renforts trop tard et pour trop peu de temps.

L'opération *Chariot* : un raid héroïque d'importance stratégique

/ Sandrine PICAUD-MONNERAT p. 93

La destruction de la vaste forme nord de Saint-Nazaire, qui seule permettait la réparation des éventuelles avaries du plus gros cuirassé allemand le *Tirpitz* a constitué un objectif de première importance pour Churchill. Cette action, conduite par un commando britannique, redonna espoir aux Français.



Antoine de Saint-Exupéry : lettre au général X / p. 96

Cette lettre visionnaire et inspirée d'Antoine de Saint-Exupéry, écrite le 30 juillet est la dernière puisque son avion fut abattu au-dessus de la Méditerranée le lendemain 31 juillet 1944.